

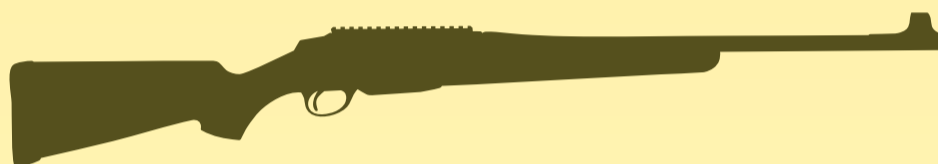


**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

**DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE**



**VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?  
ON LES RÉCUPÈRE !  
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?  
VENEZ LES DÉCLARER !**

**RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS**

**Ne prenez pas les transports en commun  
avec vos armes.**

**L'opération ne concerne pas les objets  
dangereux: munitions de guerre (obus,  
grenades), explosifs, munitions de calibre  
égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en  
détenez, appelez votre préfecture pour  
organiser un enlèvement sécurisé.**

Plus d'informations sur  
[interieur.gouv.fr/armes](http://interieur.gouv.fr/armes)



Collecte de 9h à 17h sur les sites :

Commissariat de police  
Place Joseph Pancaut- 40000 MONT-DE-MARSAN

Caserne de gendarmerie  
29, rue Epargne-40100 DAX

Préfecture:  
05 58 06 58 35 (armes)  
05 58 06 58 36 (munitions et explosifs)

